

Rapport de la Commission des Finances (COFIN)

Préavis 18/2023 - « Demande d'un crédit d'investissement pour financer la création de deux points de rencontre d'urgence (PRU) communaux et assurer la gestion de crise en cas de pénurie énergétique »

Madame la Présidente,

Monsieur le Syndic,

Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoFin, composée de Messieurs Sandy Warth, Marc Veraguth, Marco Caffaro, Michael Crottaz, Christian Guex, Erich Dürst, Cyril Duruz, Nicolas Garoflid et votre président rapporteur, a étudié le préavis 18/2023 « Demande d'un crédit d'investissement pour financer la création de deux points de rencontre d'urgence (PRU) communaux et assurer la gestion de crise en cas de pénurie énergétique » lors de sa séance du 10 octobre 2023.

Monsieur Yves Fauth était absent excusé et remplacé par M. Christian Guex.

M. Maurice Mischler, Municipal des Finances, et M. Jean-François Niklaus, chef du service des Finances, étaient présent afin de répondre aux questions des commissaires.

Informations de Monsieur le Municipal Mischler

Monsieur le Municipal Mischler indique que le but est d'installer deux groupes électrogènes en prévision de l'hiver et d'une possible crise énergétique.

Discussion générale

Un commissaire se demande quel aurait été le coût de location des groupes électrogènes. M. le Municipal n'a pas cette information. Il va examiner la question.

Un commissaire se demande si on ne peut pas utiliser les groupes électrogènes dans les abris PC. Il lui est répondu que les abris PC doivent être opérationnels indépendamment des PRU.

Un commissaire se demande si les employés devront être formés. Il lui est répondu que les employés ont été formés.

Un commissaire note que calculer la charge d'intérêt sur la base du taux d'intérêt moyen de la dette n'est pas un très bon indicateur actuellement.

Suite à cette remarque, la Commission des Finances émet à l'unanimité le vœu que le taux du dernier emprunt conclu soit utilisé dans les prochains préavis.

La discussion n'est plus demandée, nous passons au vote.

Conclusions :

C'est à l'unanimité que la Commission des Finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'accepter le préavis 18/2023 « Demande d'un crédit

d'investissement pour financer la création de deux points de rencontre d'urgence (PRU) communaux et assurer la gestion de crise en cas de pénurie énergétique ».

Epalinges, le vendredi 13 octobre 2023

Président rapporteur, Guillaume Graf